



COMMUNIQUÉ de PRESSE

Communiqué de Presse n° 5 de la CFDT-Fonction Publique du 14 octobre 2026

Accord sur l'Égalité professionnelle : la CFDT choisit l'avancée concrète des droits

Suite à l'ouverture à la signature du projet d'accord relatif à l'Égalité professionnelle dans la Fonction publique, la CFDT Fonctions publiques a pris ses responsabilités en décidant de signer ce texte. Pour la CFDT, le syndicalisme a une boussole : protéger les agents au quotidien, défendre le sens de leurs missions, et garantir ensemble un service public à la hauteur des attentes des citoyens. Cela passe par la négociation, le compromis et la conquête de nouveaux droits.

La CFDT a fait le choix de la réalité vécue par les agentes et les agents.

Certes le texte initial du gouvernement manquait d'ambition, notamment sur les grilles salariales des filières féminisées. Cependant, grâce à la pugnacité des négociateurs CFDT, des avancées majeures et inédites ont été obtenues : La prise en compte de la santé spécifique des femmes au travail ; Des mesures fortes et opposables pour protéger les agentes victimes de violences (VSST, VIF) ; Une évaluation enfin spécifique des risques professionnels pour limiter les biais de genre.

La politique du « tout ou rien » n'aboutit malheureusement à « rien ». En l'absence d'une majorité syndicale pour valider l'accord sur l'Égalité professionnelle, ces nouveaux droits négociés ne devraient pas voir le jour. Cela serait extrêmement regrettable pour une fonction publique plus juste et plus égalitaire entre les femmes et les hommes.

La CFDT Fonctions Publiques continuera de se battre, partout et tous les jours, pour qu'une nouvelle négociation puisse permettre qu'un accord signé par les organisations syndicales qui représentent la majorité des agents publics fassent entrer dans leur quotidien les avancées qu'elle avait obtenue.

Paris, le 14 octobre 2026

UFFA-CFDT UNION DES FÉDÉRATIONS DE FONCTIONNAIRES ET ASSIMILÉS

47-49 avenue Simon Bolivar

75950 Paris CEDEX 19

Contact presse : Alexandre BATAILLE – Secrétaire général adjoint – 06 32 08 18 70

uffa@uffa.cfdt.fr

Suivez l'actualité de CFDT Fonction publique sur Bluesky : <https://bsky.app/profile/cfdt-fp.bsky.social>